

ABONNEMENT.

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	9
Etranger :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 chez tous les Libraires ;
 A PARIS,
 Chez DONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 33 ;
 A EWIG,
 Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 chez M. HAVAS-LAFITE et Co,
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

14 Octobre 1880.

Chronique générale.

CONSEIL DES MINISTRES.

Hier, le conseil des ministres a tenu, sous
 la présidence de M. Grévy, une séance qui,
 commencée à 9 heures, ne s'est terminée
 qu'à midi.

M. Barthélemy Saint-Hilaire a donné
 communication des pièces diplomatiques
 qui permettent, dit-il, d'espérer une heu-
 reuse solution des affaires d'Orient.

M. Constans a fait connaître à ses collè-
 gues la procédure adoptée pour l'exécution
 des décrets ; tous les ministres ont approuvé.

Pour la date des élections municipales, le
 ministère s'est divisé. M. Constans, qui pré-
 voit probablement une dissolution anticipée
 de la Chambre, veut procéder sans retard au
 renouvellement des conseils municipaux, en
 novembre, par exemple. M. Barthélemy
 Saint-Hilaire voudrait que la légalité fût ob-
 servée.

On n'a pu s'entendre. La discussion con-
 tinuera aujourd'hui jeudi, et on fixera en-
 suite la date de la rentrée des Chambres qui
 pourra être avancée si les élections muni-
 cipales sont ajournées à janvier.

On raconte que M. Challemel-Lacour a
 conseillé à lord Granville de patienter encore
 un peu, et a dit que sans doute les événe-
 ments seraient bientôt plus conformes aux
 vues de M. Gambetta et de M. Gladstone. Ces
 demi-confidences ont été fort commentées à
 Londres, et on pense que M. Challemel-La-
 cour se croit déjà possesseur du portefeuille
 des affaires étrangères à la place de M. Bar-
 thélemy Saint-Hilaire.

L'affaire Jung a eu hier son épilogue.

La huitième chambre correctionnelle,
 après avoir renvoyé de la poursuite M. Lu-
 colte, imprimeur du *Gaulois*, a condamné
 M. Ducatz, gérant, à 500 fr. d'amende, M.
 Ivan de Westyne, à six mois d'emprisonne-
 ment et à 1,000 fr. d'amende. Et tous deux
 solidairement à 5,000 fr. de dommages-in-
 térêts envers M. Jung.

De l'ensemble des débats et de la plaidoi-
 rie de M^e Lachaud, il ressort clairement que
 M. Jung était innocent, mais que sa femme
 avait réellement joué le rôle d'espionne au
 temps où elle occupait au ministère de la
 guerre la charge de maîtresse du général de
 Cissey.

On annonce la mort du baron de Mézières,
 ancien colonel des cuirassiers de la
 garde. Le colonel de Mézières, qui se trou-
 vait à Metz avec l'armée de Bazaine, fut un
 des trois officiers qui refusèrent de livrer le
 drapeau de leur régiment à la Prusse.

La famille de Mézières est alliée aux plus
 vieilles maisons de Saintonge.

Le courageux et spirituel *Triboulet* vient
 d'être rudement frappé par la 8^e chambre
 correctionnelle. Son gérant a été condamné
 hier à six mois de prison et à 3,000 fr. d'a-
 mende pour outrage envers le Président de
 la République.

L'article visé par cette condamnation avait
 pour titre : « Vieux Frère ».

Le dernier article de Félix Pyat, dans la
Commune, se termine ainsi :

« En 84, l'Hôtel-de-Ville sera rebâti, l'hô-
 tel de Thiers démolit, le conseil de guerre
 aboli et le drapeau tricolore devenu rouge
 sera hissé sur l'Hôtel-de-Ville reconquis. »

Si nous en croyons la *Lanterne*, à l'appel

de la prochaine classe du contingent, la loi
 militaire serait appliquée aux séminaristes.

L'Académie de médecine, dans sa der-
 nière séance, s'est occupée des logements
 insalubres de Paris.

D'après un mémoire présenté par M.
 Marjolin, plus de 2,000 logements, dans les
 quartiers excentriques, ne prennent jour que
 sur des corridors ; plus de 3,000 n'ont pas
 de cheminées.

Des familles de cinq, six, dix personnes
 sont entassées dans un espace de quelques
 mètres carrés ; la même couchette reçoit jus-
 qu'à trois et quatre enfants.

Quand des maladies se déclarent dans ces
 bouges et que ces maladies se nomment la
 variole, le croup, l'ophthalmie purulente,
 la phthisie et la scrofule, comment veut-on
 que la contagion ne devienne pas effroya-
 ble ?

LE FUSIL D'HONNEUR.

Il paraît que la souscription, pour offrir
 un pistolet d'honneur à Berezowski, est
 close. M. le directeur du journal la *Commune*
 n'a plus qu'à aller commander l'arme chez
 l'armurier.

Chez lequel ?
 Ce pistolet modèle sera-t-il confié aux
 soins du même armurier qui devait fabri-
 quer le fusil, d'honneur aussi, destiné à tuer
 le roi Guillaume, lors de la fatale guerre de
 1870-1871 ? Dans ce cas, Berezowski a le
 temps d'attendre ; car le fusil n'a jamais été
 fabriqué.

Cette petite historiette ne manque pas de
 piquant.

Pendant la triste époque de nos revers
 immérités, M. Félix Pyat eut l'idée d'offrir,
 par souscription, un fusil à celui qui vou-
 drait aller tuer le roi de Prusse. La sous-
 cription produisit la somme de 400 fr. qui
 furent versés à la Défense nationale, nous
 n'en doutons pas. Mais quant au fusil, on
 n'en eut plus de nouvelles.

Décidément, c'est une vocation, chez le di-

recteur de la *Commune*, d'offrir des armes à
 feu. Remarquons seulement qu'il a d'abord
 commencé par un fusil et qu'aujourd'hui ce
 n'est qu'un simple pistolet. La prochaine
 fois ce sera l'un de ces tubes de sureau dans
 lesquels les enfants du Midi fourrent de pe-
 tits tampons de papier qui, chassés avec une
 baguette, produisent, au moyen de l'air
 comprimé, une forte détonation. Ce pistolet
 rudimentaire est appelé par les gamins une
pétaudière.

Donc, après le fusil, après le pistolet,
 c'est une *pétaudière* que M. Félix Pyat of-
 frira aux lecteurs de la *Commune*.

Dimanche ont commencé, à Compiègne,
 les fêtes de l'inauguration de la statue de
 Jeanne d'Arc.

La statue du sculpteur Leroux est en
 bronze ; elle représente Jeanne d'Arc à la
 porte de Compiègne, tenant son étendard
 d'une main et de l'autre montrant l'ennemi.

M. Sadi-Carnot, ministre des travaux
 publics, présidait la cérémonie de l'inaugu-
 ration, à laquelle assistaient tous les séna-
 teurs et députés du département, ainsi que
 M. Pradelle, préfet de l'Oise.

Naturellement on a joué la *Marseillaise*,
 ce qui a dû faire bien plaisir à Jeanne d'Arc,
 en souvenir du sacre du roi Charles VII.

Répondant à M. Chevet, maire de Com-
 piègne, qui lui a souhaité la bienvenue, M.
 Sadi-Carnot a dit qu'il était heureux d'an-
 noncer à M. Chevet que le gouvernement de
 la République, reconnaissant des services
 rendus par lui au pays et à la République,
 lui conférerait la croix de la Légion d'Hon-
 neur. C'est toujours cela.

M. Sadi-Carnot a rappelé l'inauguration
 de la statue du colonel Denfert-Rochereau
 à Besançon (Pourquoi ? on n'a pas pu le
 savoir). Puis il a dit que Jeanne d'Arc a
 sauvé la France, qui allait être perdue par
 les grands et les puissants, et qu'il était bon
 de célébrer aussi l'héroïsme du patriotisme,
 mais qu'un pareil héroïsme n'aura plus à
 se produire sans doute, car le gouvernement
 est décidé au maintien énergique de la paix.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE MESNIL-AU-BOIS

(Suite.)

Jamais je n'ai assisté à la messe dans une église
 de village sans être profondément ému. Cette sim-
 plicité, ce recueillement, cette ferveur unanimes,
 toutes ces mains jointes, tous ces genoux en terre,
 tous ces fronts inclinés, tous ces chapelets égrenés,
 toutes ces voix réunies dans un même murmure ;
 cette *champêtre* perspective encadrée par la haute
 porte toute grande ouverte sur le ciel ; ces têtes
 d'arbres qui remuent en dehors des vitraux, et
 parfois semblent se pencher vers l'église comme
 s'ils s'agenouillaient aussi ; tous ces bruits de la
 nature qui viennent se mêler aux harmonies reli-
 gieuses... tout cela, alors surtout qu'on pense qu'à
 la même heure, à la même minute, dans toutes
 les églises de la chrétienté, jusque devant les autels
 élevés par les missionnaires au milieu des tribus
 sauvages, le même symbole se représente, la
 même croix domine l'assemblée, les mêmes mots
 se répètent, les mêmes chants s'élèvent et dans
 une même langue, le même encens fume, la même
 hostie est adorée, la même prière monte vers

Dieu, la prière de l'humanité chrétienne... Oh !
 tout cela vous fait comprendre les grandeurs de la
 religion qui propage la fraternité jusqu'aux confins
 de la terre, tout cela vous confirme le saint
 magnétisme de la communion universelle des âmes,
 tout cela vous rajoint étrangement le cœur et vous
 fait venir des larmes dans les yeux !

Soit que Roger lui-même se ranimât sous cette
 sainte influence, soit qu'en ne regardant plus que
 l'autel, il eût oublié qu'un millier d'yeux le regard-
 aient, il reprit peu à peu toute son assurance, et
 lorsque le moment de briller fut arrivé, ce fut avec
 un parfait aplomb qu'il entonna sa partie.

Sa voix était fort agréable, nous l'avons dit, et il
 savait la conduire avec beaucoup d'art ; mais c'était
 un art de théâtre, une voix de salon. Dans une
 église, l'effet en devenait presque nul. Et puis, les
 chœurs ordinaires se piquaient d'honneur et
 déployaient à l'envi toutes les richesses de leurs
 robustes poumons. C'était la lutte de la force contre
 la grâce ; la grâce devait infailliblement succom-
 ber. Lorsque arrivèrent les floritures inédites, dont
 Roger m'avait fait la pompeuse confidence, elles se
 perdirent complètement au milieu du formidable
 chœur.

Un vieux marguillier, qui se trouvait être son
 voisin de gauche, se pencha à mon oreille, et me
 dit :

— Pourquoi donc que votre ami chante si menu

et si pointu que ça ? on dirait d'un *moigneau*. Par-
 lez-moi de Jacques, voilà un timbre d'homme, à la
 bonne heure !

Le fait est que Jacques avait une superbe voix
 de basse-taille, pleine, veloutée, vibrante, et qui
 convenait admirablement à la majestueuse simpli-
 cité des hymnes saintes. Bien qu'il chantât fort, il
 chantait juste et doux. Parfois même, il avait dans
 les notes du médium des accents d'une rare har-
 monie, d'une mâle tristesse, qui vous remuaient
 l'âme. Enfin, c'était tout simplement ce qui était
 écrit, ce que les paysans avaient l'habitude d'en-
 tendre... et le bon Dieu aussi.

Une seconde fois, cependant, le vicomte essaya
 de percer cette avalanche vocale qui l'écrasait,
 mais il ne parvint qu'à faire entendre une note
 aigrelette, qui presque aussitôt s'éteignit, furieux
 rayon entre deux tempêtes.

— Décidément, murmura le marguillier, votre
 ami chante trop en rossignol, il va se casser
 quelque chose.

Tout à coup, il se fit un grand mouvement dans
 l'église. Tout le monde se leva, s'agita ; les ban-
 nières et le dais, comme marchant d'eux-mêmes,
 sortirent des chapelles ; le lutrin tout entier fit
 volte-face, et je pus un instant me rapprocher du
 vicomte.

— J'ai fait four, n'est-ce pas ? me dit-il d'un air
 tout contrit.

— Mais non, mais non... ça va très-bien, lui
 répondis-je avec l'accent de la condoléance ami-
 cale.

— Très-bien !... je n'ai pas seulement pu placer
 ma cadence sur le contre-ré bémol !

— Bah ! tu vas te rattraper à la procession...

— La procession !... Comment !... c'est pour
 cela...

Il n'acheva pas ; d'une part le badeau qui faisait
 former les rangs, de l'autre les chantages qui em-
 boîtaient le pas, le contraignirent à avancer.

Pauvre vicomte !... Il ne s'était pas souvenu de
 ce qu'est au village la Fête-Dieu, et maintenant il
 fallait aller jusqu'au bout. S'y refuser, c'eût été
 presque un scandale ; fuir, c'était impossible : la
 masse pressée des fidèles formait des deux côtés de
 la nef une infranchissable barrière.

Je le vis cependant si éperdu, si rougissant, si
 dépité, que je craignis qu'il n'osât quelque sottise,
 et je trouvai moyen de me rapprocher pour lui
 dire :

— Pais donc meilleure mine que ça... Tout le
 pays était à l'église, et déjà l'a vu ainsi. Il ne te
 reste plus à affronter que les haies du chemin et
 les oiseaux du ciel.

Roger ne me répondit que par un regard déses-
 péré, puis, comme il arrivait à son tour sur le seuil,
 il ferma les yeux afin de ne plus voir la fameuse
 chape qui, comme s'enflamant tout à coup aux

Ainsi le rôle d'une nouvelle Jeanne d'Arc serait une panne. Il n'y a plus besoin de l'héroïsme du patriotisme au féminin.

La partie la plus réussie de la fête a été le défilé des corporations et des Sociétés musicales devant la statue; venaient ensuite les nombreuses corporations d'archers, leur arme à la main. Ce défilé est des plus pittoresques.

Le soir, un magnifique banquet offert par la municipalité réunit tous les invités à l'hôtel de ville. De nombreux toasts sont portés au Président de la République, à la République, à la ville de Compiègne, etc.

Lundi ont commencé les concours de tous genres; et pendant huit jours au moins, la population de Compiègne va danser toutes les nuits au son des innombrables musiques qui viennent se disputer les médailles offertes par la municipalité.

Nous trouvons, dans l'Union républicaine de Fontainebleau, un compte rendu de la distribution des prix de l'école de Sannois. Nous avons cru devoir ne pas retrancher un mot de ce récit, afin de ne pas mutiler un pareil chef-d'œuvre de bêtises républicaines. Pour donner plus de solennité à la cérémonie, on avait placé sur l'estrade deux bustes de la République, derrière lesquels un jeune garçon et une jeune fille ont récité sérieusement le petit dialogue suivant:

« Le Garçon, étendant la main droite sur le buste. — Buste qui, dans l'école des garçons, nous rappellera les règles qui doivent régir l'humanité, tu représentes la liberté née des immortels principes de 1789, dont la sainte explosion a tué l'exploitation d'une caste par l'autre! (Il retire sa main.)

« La Fille, étendant la main gauche sur le buste. — Buste qui, dans l'école des filles, nous rappellera que la femme a, comme l'homme, des devoirs sérieux à remplir, tu représentes la fraternité! idée consolante qui nous apprend que nous devons tous, quel que soit notre rang dans le monde, nous aimer et nous aider en frères et sœurs. (Elle retire sa main.)

« Le Garçon, étendant la main droite sur le buste. — Buste, tu es l'égalité, issue de l'abolition des privilèges dans la nuit célèbre du 4 août 1789, qui a proclamé en même temps l'affranchissement de la terre et des eaux, et a fait face humaine au paysan. (Il retire sa main.)

« La Fille, étendant la main gauche sur le buste. — Buste, tu es la solidarité! tu nous rends responsables les uns des autres, pour travailler au progrès commun. (Elle retire sa main.)

« Le Garçon, étendant la main droite sur le buste. — Buste, le faisceau des principes que tu représentes m'inspire l'amour de la famille et de la patrie! Je serai fils soumis, élève consciencieux, pour être plus tard père exemplaire, bon mari et citoyen éclairé. (Il retire sa main.)

« La Fille, étendant sur le buste sa main gauche. — Buste, qui parles si bien à mes sentiments de délicatesse féminine, je serai

respectueuse et élève zélée, pour être plus tard excellente mère, fidèle épouse et citoyenne irréprochable. (Elle retire sa main.)

« Le Garçon, se tournant de face du côté de la fille, qui en fait autant, et lui prenant les deux mains. — Au nom de ce buste, je te salue du doux nom de sœur. (Il l'embrasse.)

« La Fille, tournée de face du côté du garçon et lui prenant les deux mains. — Au nom de ce buste, je te salue du tendre nom de frère. (Elle l'embrasse.)

« Tous Deux, se tenant d'une main, l'autre en l'air: Vive la République! »

Etranger.

La remise de Dulcigno.

Après les hésitations de ces derniers jours, le sultan s'est enfin décidé à signer l'iradé ordonnant la remise de Dulcigno aux Monténégrins. Cet acte in extremis de la Porte est, nous le craignons, un simple ajournement des difficultés qui ont failli amener un conflit général en Europe. Même après cette cession, la question d'Orient est loin d'être résolue. Le traité et la conférence de Berlin se trouvent avoir reçu un commencement d'exécution, mais le but des signataires n'aura été atteint qu'imparfaitement, et quelques-uns d'entre eux voudront, sans aucun doute, en poursuivre la réalisation entière.

Quoi qu'il en soit, c'est un temps de répit pour l'Europe et peut-être aussi une leçon que les partisans d'une politique belliqueuse sauront mettre à profit. Nous étions à deux pas d'un précipice qui pouvait nous engloutir. La remise pacifique de Dulcigno peut nous permettre de revenir sur nos pas et de prendre, au milieu du dédale de la politique européenne, un chemin plus droit et surtout moins dangereux.

L'opinion des grandes puissances n'est pas encore connue au sujet de la décision de la Porte. A en juger, toutefois, par le langage du Times d'hier, il y a lieu d'espérer que cette opinion sera moins pessimiste que celle qui a accueilli les précédentes notes turques.

Scutari, 12 octobre, soir.

Les autorités turques se préparent à remettre Dulcigno aux autorités monténégrines, mais on craint quelque tentative de résistance des Albanais.

Chronique militaire.

Au moment du passage des engagés conditionnels dans la disponibilité de l'armée active, il y aura lieu de se conformer aux dispositions du chapitre XII de l'instruction du 28 décembre 1879.

Le ministre de la guerre a décidé qu'en ce qui concerne particulièrement les grades de sous-officiers à conférer aux engagés conditionnels, les proportions prévues par l'arti-

cle 64 de l'instruction précitée seront, cette année, déterminés comme il suit:

1/7 de l'effectif des engagés conditionnels dans l'infanterie;

1/10 de l'effectif des engagés conditionnels dans la cavalerie;

1/4 de l'effectif des engagés conditionnels dans l'artillerie;

1/6 de l'effectif des engagés conditionnels dans les trains.

Le général Léon Gallimard, qui vient d'être nommé commandant de l'Ecole polytechnique, est originaire de Meaux et ancien élève distingué du collège de cette ville.

Un de ses camarades d'école nous rappelle qu'étant au collège il écrivit un jour une lettre à sa mère, qu'il signa: « LÉON GALLIMARD, apprenti général. »

Comme on le pense, l'épithète fit bien rire la bonne mère, qui, alors, était loin de se douter qu'un jour verrait se réaliser la prédiction du belliqueux écolier.

Le nouveau colonel du 2^e dragons, à Chartres, est M. de Linage, qui était lieutenant-colonel à Lunéville.

M. de Linage, qui remplace le colonel comte de Joybert, mis en disponibilité par le général Farre, est un officier de grande valeur, très-énergique. C'est probablement le plus jeune, ou un de nos plus jeunes colonels de cavalerie, car il a à peine quarante-trois ans.

A Sedan, une balle lui traversa les deux yeux.

Une autre balle lui traversa les deux genoux, d'où une ankylose incomplète qui ne laisse pas, tout écuyer hors ligne qu'il est, de l'exposer à être désarçonné fréquemment. Son élasticité et sa force musculaire étaient proverbiales aux dragons. D'où le surnom de « colonel Caoutchouc » que lui ont donné familièrement ses soldats.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Dieu est-il proscrit de nos institutions municipales? On a de fortes raisons pour le croire.

Le Collège communal est privé d'aumônier et les élèves ne suivent plus un cours spécial d'instruction religieuse, du moins par un professeur régulièrement autorisé et dont le savoir reconnu par l'autorité diocésaine est une garantie.

Mais voici plus fort.

La semaine dernière, un de nos concitoyens, qui s'intéresse à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse, nous a écrit qu'à l'Ecole mutuelle de Saumur, le Christ avait été retiré des classes et remplacé par un buste de la République. Ne pouvant croire à cette étrange et radicale substitution, nous avons demandé, le 7 octobre, par lettre personnelle, à M. Boisselier, directeur de l'Ecole mutuelle, ce qu'il en était de cette assertion.

Nous attendons toujours la réponse. Il était cependant facile de nous dire oui ou non.

ardents rayons de ce beau jour, resplendissait ainsi qu'un autre soleil... un soleil couchant!

La procession contourna la chapelle, et descendit tout d'abord jusqu'à la mer, au bord même de laquelle un premier reposoir avait été dressé par les pêcheurs. C'était un simple autel fait d'une barque renversée, que recouvrait en guise de nappe une voile neuve, et qu'ornaient deux pittoresques trophées composés chacun d'une ancre, d'une paire d'avirons et de quelques filets. Là, le vieux curé bénit les flots et pria pour qu'ils fussent éléments aux marins jusqu'à la Fête-Dieu prochaine. Sous ce beau ciel, et avec l'Océan pour horizon, cette pieuse halte fut vraiment sublime!

Puis, on remonta par ces vertes campagnes que j'ai décrites, et qui, resplendissantes de soleil et toutes pleines de chants d'oiseaux, semblaient elles-mêmes en fête. Il n'y avait pas jusqu'aux bestiaux, attirés par le bruit vers les haies, qui ne regardassent passer la procession avec une sorte de respect. Eh!... pourquoi non?... l'âne et le bœuf n'étaient-ils pas dans la crèche?

On atteignit enfin le village, tout drapé de blanc, tout enguirlandé, tout émaillé de verdure et de fleurs, qui formaient par les rues comme un pieux tapis, sur lequel de gracieuses petites filles blondes faisaient encore pleuvoir des roses.

Roger cependant commençait à se remettre de son premier effroi; il avait rouvert son gros livre

de plain-chant à la page du *Salve, festa dies*; il me parut même que ses prétentions musicales lui revenaient peu à peu.

Au moment où la procession se déployait à l'autre extrémité du bourg, où les deux routes de Honfleur et de Trouville se réunissent en une sorte de rond-point planté d'ormeaux, les chœurs faiblirent tout à coup, comme si leur attention venait d'être détournée par un accident imprévu. Roger s'empressa de mettre à profit ce demi-silence pour lancer enfin son fameux contre-ré hémol, et, je dois le reconnaître, ce fut avec une parfaite réussite, avec un retentissant éclat.

Il releva donc la tête pour jouir de son triomphe... Horreur!... stupéfaction!... consternation!... Il y avait là, tout près de lui, devant lui, dans trois élégantes calèches arrivant de Trouville, une bande de baigneurs goguenards, des baigneuses narquoises, qui toutes et tous le connaissaient, qui toutes l'applaudissaient du geste, et ne dissimulaient qu'à demi leurs sourires sous les chapeaux de paille et sous les ombrelles.

Enfin, pour surcroît de fatalité, dans la plus luxueuse des calèches, une calèche conduite à la Daumont, l'oncle Maniquet se tenant debout auprès de la cousine Anastasie!

A ce foudroyant aspect, le visage du vicomte se métamorphosa soudainement en pivoine. Il était ridicule, lui!... ridicule aux yeux de ses pareils...

ridicule aux yeux de tout Paris, qui lui semblait représenté là, et qui bientôt connaîtrait l'aventure, c'était certain... Qui sait même si les petits journaux n'en feraient pas des gorges chaudes?

Durant un instant, le pauvre vicomte était resté immobile, béant, et comme pétrifié dans sa maudite chape. Deux ou trois jumelles de théâtre, qu'il dut prendre pour autant de paires de pistolet, se braquant sur lui, apparurent aux mains des railleurs. Ce fut le coup de grâce. Il acheva de perdre complètement la tête, et avisant une porte de chaumière entr'ouverte, il s'y précipita avec la folle panique d'un grand criminel aperçu tout à coup par des gendarmes.

Cette étrange fugue fut diversement interprétée par ceux qui l'entouraient; voici l'explication qu'imagina le vieux marguillier qui, depuis la sortie du chœur, n'avait pas discontinué de me marcher sur les talons:

— Je l'avais bien prévu, me dit-il, que votre ami chantait trop en moineau... C'est ça qui l'aura incommodé à la fin des fins.

Roger ne reparut que le soir au Mesnil. Personne ne lui adressa ni un mot de reproche ni une question désobligeante. Mais à la réserve grave avec laquelle on l'accueillit, à la contrainte qui régna durant tout le repas, à la façon surtout dont on s'empressa de nous laisser seuls, il était facile de comprendre qu'il avait profondément

Cesilence nous semble de mauvais augure, et si, d'ici peu, nous ne pouvons renseigner les parents d'une façon positive, ils seront bien autorisés à croire qu'il n'est plus question de Dieu à l'Ecole mutuelle.

On pourrait croire que nous calomnions les francs-maçons en disant qu'ils veulent chasser Dieu de leurs écoles communales. Mais heureusement qu'il nous fournissent eux-mêmes des arguments sans réplique.

La loi de 1850 attribue aux conseils départementaux de l'instruction publique le droit d'établir un règlement scolaire particulier. Le règlement du département de la Vendée, article 24, dit ceci:

« Il (l'instituteur) tiendra à ce que chacun de ceux qui savent lire ait un livre de prières. »

Eh bien! ce pauvre petit article a paru au franc-maçon Jules Ferry de nature à attenter à la sûreté de l'Etat, et il a ordonné au conseil supérieur de l'instruction publique de le supprimer.

La République est encore une fois sauvée. Mais ce fait, choisi entre mille, montre aux parents qui envoient leurs enfants dans les écoles communales à quel danger ils les exposent. (Espérance, de Nantes.)

Religieuse et Soldat.

Dans l'un de ses derniers numéros, l'Echo Saumurois consacrait incidemment quelques lignes à la mémoire de M^{lle} de Bourmont, devenue Sœur grise dans la congrégation des Filles de la Sagesse.

C'est à Saumur que la fille de l'illustre maréchal prit sa détermination, dans une circonstance assez dramatique.

La famille de Bourmont avait des biens en Vallée et visitait souvent notre ville. Quelque temps après les événements de 1830, le maréchal et sa famille, passant en voiture à l'extrémité de la rue de Fenet, un chien se jeta dans les jambes des chevaux qui s'éfrayèrent, et l'équipage fut précipité dans la Loire. On se rappelle, en effet, que les rampes de cette rue, ornées çà et là de petits jardins, plongeaient alors dans le lit du fleuve. La chute fut si terrible que le coffre de la voiture, selon ce qui nous est affirmé, fut emporté par le courant jusque devant la ville. C'était apparemment une voiture découverte, et les voyageurs, projetés sur le bord de l'eau, n'eurent aucun mal. M^{lle} de Bourmont songeait déjà sans doute à l'état religieux. C'est au moment de ce grave danger que, pour sauver les siens, elle fit vœu de se consacrer sans délai au service de Dieu et des pauvres.

Quant aux honneurs militaires que les soldats de la garnison d'Angers se plaisaient à lui rendre quelques années après, ce ne fut pas de la part de ces braves gens une fantaisie passagère. Chaque dimanche, et en grand nombre, ils étaient assidus à la porte de la cathédrale pour saluer, sous l'habit religieux, la fille de leur ancien général. Nous tenons le fait d'une personne qui vivait alors à Angers dans la familiarité de M^{lle} de Bourmont. Voudraient-ils seulement honorer ainsi

blessé le sentiment religieux de tout le monde.

Quant à Bernardine, sur son visage un peu plus pâle qu'à l'ordinaire, il n'y avait que de la tristesse.

— Roger, lui dit-elle en se retirant à son tour, je ne vous en veux pas... mais c'est bien mal! Non-seulement vous avez renié Dieu, mais aussi vous avez renié notre amour... Ça ne nous portera pas bonheur!

Et déjà elle commençait à remonter vers sa chambre.

Confus et repentant, Fontanelle eut un premier mouvement pour la suivre.

Mais le vieux Fidèle apparut tout à coup en travers de l'escalier, et lui montra les dents.

(A suivre.) CHARLES DESLAYS.

Théâtre de Saumur.

Direction E. BOULANGER.

LUNDI 18 octobre 1880.

Les Pauvres de Paris

Drame en 7 actes, de MM. Brisebarre et E. Nus.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

PRIX DES PLACES ORDINAIRE.

le chef qui les avait conduits à la victoire, ou bien, ce qui n'est pas improbable, M^{lle} de Bourmont n'avait-elle pas commencé déjà auprès de nos soldats dans les hôpitaux d'Afrique, son noviciat de Sœur de charité? Toujours est-il que ces actes de courtoisie font le plus grand honneur à nos troupiers de 1830.

Et voyez comme les nobles cœurs se rencontrent dans l'expression des mêmes sentiments. On sait que l'hôpital de Baugé fut fondé par M^{lle} de Melun. Jeune encore et enfoncée d'hommages à la cour de Louis XIII, Louise de Melun disparut tout à coup, fuyant le monde où elle ne laissait que les plus purs souvenirs. Elle vint d'abord se cacher, comme simple pensionnaire, à la Vierge de Saumur. Reconnue à la grille du parloir, elle fut de nouveau, cherche un autre asile et se retira à Baugé, où elle apprend qu'une très-pauvre femme, sans aucun secours humain, entreprenait de bâtir un hospice et y travaillait de ses propres mains. M^{lle} de Melun bâtit l'hospice, y appela des religieuses de La Flèche et resta près d'elles, toujours inconnue.

Or, les troupes royales et celles du parti de la Reine mère étaient alors aux prises en Anjou, et après un engagement où les partisans de la Reine mère venaient d'être battus, la ville de Baugé, qui tenait pour la Reine, était en grand danger d'être rançonnée et peut-être pillée. M^{lle} de Melun, devant un devoir de charité à remplir, se dévoua enfin à trahir elle-même son cher *incognito*. Au temps de sa plus belle jeunesse, elle avait connu à la cour les gentilshommes qui commandaient l'armée royale. Elle se rend près d'eux, et la ville est sauvée. Mais à une condition : Les troupes entreront pacifiquement dans Baugé, et Louise de Melun, entourée des religieuses et des pauvres, assistera au défilé sur le perron de l'hôpital. On devine le reste : tambours et clairons, drapeaux, épées au vent, la saluent. N'est-ce pas charmant et du plus pur Louis XIII?

Ainsi firent les gentilshommes qui jadis, au son des violons, escortaient la brillante jeune fille et se disputaient l'honneur de lui être agréables. Sa vocation héroïque était peut-être leur ouvrage. Qu'on juge de leur admiration, de leurs respects, et si la grâce de Baugé se fit attendre!

Sans y pénétrer, nos simples troupiers de 1830, à la porte de la cathédrale d'Angers, sur les pas de M^{lle} de Bourmont, étaient de la même race, toujours chevaleresque parce qu'elle est chrétienne.

Nos soldats de Crimée avaient encore ce vieux sang français dans les veines. A leurs alliés, à leurs ennemis, ils étaient fiers de montrer dans leurs rangs « la Sœur de charité », ce trésor dont la France est si riche qu'elle en fait part aujourd'hui au monde entier.

Que fait le soldat devant la mort? Aux biens, aux plaisirs de cette vie, à la vie elle-même, il préfère, sans les voir encore, les biens immortels de l'âme. La religieuse qui s'abandonne et se dévoue ne fait pas autre chose. Voilà pourquoi soldat et religieuse se comprennent si bien.

S'il arrivait qu'en France ils ne se comprennent plus, c'est qu'alors il n'y aurait plus chez nous que des âmes de boue. Et ce serait fini. Tout serait fini, y compris la République. Et comment cela? Sous le talon de l'étranger, nécessairement. Tout serait fini, même la patrie: une patrie, quelle qu'elle soit, ne pouvant pas vivre et se tenir sur ses pieds dans la boue.

Est-ce là qu'on en veut venir, et que nous même la République en niant Dieu, l'âme, l'immortalité, c'est-à-dire la source et le moyen de toute noblesse d'âme dans la vertu, le devoir et le sacrifice? A tout le moins, il y faudra du temps. La République athée est-elle bien sûre de l'avoir? Dieu est-il mort pour lui faire plaisir? Et ne voyons-nous pas un suffrage de dégoût qui monte irrésistiblement à côté de « l'autre »?

La persécution est commencée; tant mieux, on y verra plus clair des deux côtés. Grande lumière et cartes sur table. A l'œuvre donc, chevaliers du crochet, brisez, chassez, entassez les unes sur les autres les plus nobles ruines. Tôt ou tard vous y débriçerez.

Quant à cracher sur le cœur de la France, c'est une autre affaire; et vous sentez vous-mêmes, en toisant vos pères, que, pour atteindre jusqu'à ce noble cœur, vous ne crachez pas d'assez haut.

On lit dans l'Union bretonne, de Nantes :

« Nous allons avoir une conférence, non pas sur, mais contre la magistrature.

« C'est M. Armand Rivière, avocat, maire et député de Tours, qui portera la parole, et le Phare de la Loire dit déjà que « beaucoup de dames se préparent à aller l'applaudir. »

Enfant chéri des dames,
Il est dans tous pays
Très-bien avec les femmes,
Mal avec les maris.

« Du moins il y paraît, puisque la plus jolie partie du genre humain tient à figurer dans son auditoire! »

Le Journal d'Indre-et-Loire dit à ce sujet :

« Si les dames nantaises vont applaudir le galant avocat, elles seront moins difficiles que les dames de Tours, qui ne lui ont jamais fait cet honneur-là. La conférence annoncée par l'Union bretonne était préparée pour le public spécial de M. le maire de Tours. Depuis plus d'un mois, l'Union libérale en faisait bruit. Le Cirque de notre ville fut grand ouvert pour recevoir l'orateur et la foule enthousiaste de ses admirateurs. L'orateur seul est venu. La foule est restée chez elle. Faute d'auditeurs, M. Rivière dut rengainer son boniment. Voilà pourquoi il fait appel aujourd'hui aux dames nantaises. Il veut débiter sa marchandise. »

ANGERS.

Le général de Galliffet, commandant en chef du 9^e corps d'armée à Tours, était hier à Angers, hôtel du Cheval-Blanc.

A 9 heures du matin, il a passé en revue, sur le Champ-de-Mars, le 12^e cuirassiers, qui a défilé devant lui homme par homme. Après cette manœuvre d'examen, qui a duré assez longtemps, le vrai défilé a eu lieu au pas d'abord, puis au galop.

A dix heures, le régiment rentrait à la caserne.

Mardi, on a dressé sur son piédestal de granit la statue de David d'Angers. Un très-grand nombre de curieux ont pu assister à cette opération qui s'est faite rapidement, et, sans attendre l'inauguration solennelle et républicaine, ils ont pu apprécier le monument. Toute réserve faite sur certains détails de la statue de M. Noël, l'ensemble a paru très-satisfaisant, dit l'Union de l'Ouest.

La justice n'a pas encore découvert l'auteur du crime du chemin des Gouronniers. Allard, la victime, est en ce moment à l'hôpital; son état est des plus graves.

Samedi dernier, dit l'Etoile, le Tribunal de police correctionnelle d'Angers a rendu son jugement sur la double poursuite qui nous était intentée par le ministère public et par treize habitants de la commune de Montigné-sur-Moine pour une lettre rendant compte de la fête du 14 juillet dans cette localité.

Le Tribunal nous a condamnés à 150 fr. d'amende, 200 fr. de dommages-intérêts vis-à-vis de l'un des demandeurs, 150 fr. pour un autre et 100 fr. pour chacun des onze autres.

Le Tribunal a en outre ordonné l'insertion du jugement dans l'Etoile et dans les deux journaux de Cholét.

THOUARS.

Il y a huit jours, la maison de M^{me} veuve L..., à Vrines, a été assaillie à coups de pierres entre 9 et 10 heures du soir. Les vitres et les croisillons de l'imposte ont été brisés, et quand la propriétaire voulut, quelques instants après, ouvrir sa porte, elle ne put en venir à bout. Une corde avait été fixée à l'extérieur. A une heure du matin, le siège recommença de plus belle. M^{me} L... ayant regardé par une fenêtre du premier étage, aperçut alors une femme déguisée en homme, qu'elle reconnut parfaitement. Une enquête est ouverte.

TOURS.

Mardi, à midi, un rassemblement assez considérable s'était formé devant la grille du Pénitencier, à Tours, autour d'une femme et d'un jeune fille vêtues de haillons sordides, et qui s'arrachaient les cheveux en pleurant et en poussant des cris de désespoir.

Il paraît que cette femme et cette fille accompagnaient le montreur d'ours dont nous avons annoncé l'arrestation à Amboise, et qui attend, au Pénitencier, qu'on ait statué sur son sort.

Le camarade de cet individu a été, comme

nous l'avons déjà dit, laissé en liberté pour garder les deux ours qu'ils avaient avec eux. Ces ours se trouvent dans un pré, dans les environs de l'Hospice général. L'un d'eux, moitié blanc, moitié gris, et de très-forte taille, paraît être d'un caractère peu accommodant. Si l'on en croit le bohémien chargé de le surveiller et de le nourrir, cet animal ne veut obéir qu'à son maître, celui qui est en prison.

Les habitants, avec raison, se montrent peu satisfaits de la présence de ces animaux féroces. On se demande, en effet, s'il n'y aurait pas quelque malheur à craindre dans le cas où, par exemple, le grand ours blanc, qui est le plus méchant, parviendrait à rompre sa chaîne.

C'est avec beaucoup de plaisir que les habitants de ce quartier verront arriver le jour où bohémiens et ours choisiront un autre lieu de campement.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

Lundi dernier, vers 6 heures et demie, dit l'Indépendant de Tours, des voitures de garage du train 44, venant de Loudun, ont déraillé au passage de l'aiguille centrale. Plusieurs voitures ont été jetées hors des rails; la voie, qui est unique dans cet endroit, ne permettait pas de sortir au train n^o 43 qui se dirige vers les Sables; le train 4052 est arrivé en gare avec une heure de retard.

NIORT.

Le train-poste de Paris, qui arrive à Niort à cinq heures vingt du matin, est entré en gare, samedi, avec un retard de près de quatre heures; bâtons-nous de dire que cet accident a été sans gravité et qu'aucun des voyageurs n'a été blessé.

Près de la station de la Crèche, dans une rampe, il existe une courbe très-prononcée; un wagon, en gare de la Crèche, a été poussé par la violence du vent jusqu'à cette courbe; le train venant de Paris, lancé à toute vitesse, n'a pu s'arrêter devant cet obstacle; le choc a renversé la locomotive, et le train a déraillé; deux wagons, dit-on, ont été défoncés; mais, très-heureusement, personne n'a été blessé.

On s'est hâté de déblayer la voie, et la circulation a été promptement rétablie.

NANTES.

Vendredi soir, vers 6 heures, le sieur Charot partit de Couëron en compagnie de son enfant, âgé de 6 ans, et de son beau-frère pour se rendre à Basse-Goulaine; montés dans un léger esquif, ils remoncèrent la Loire assez rapidement. Lorsqu'ils arrivèrent en face de Saint-Sébastien, la nuit était fort obscure et la navigation devint plus difficile; ils continuèrent cependant à avancer. La casquette de l'enfant étant tombée à l'eau, le père vira de bord pour la rattraper; malheureusement le canot chavira et les trois personnes furent précipitées dans le fleuve. Charot et son beau-frère réussirent à s'accrocher au canot, mais l'enfant avait disparu sous l'eau. Le père plongea à diverses reprises et le retira encore vivant, puis le prenant dans ses bras il se plaça, ainsi que son beau-frère, sur la quille du canot qui émergeait de l'eau. Mais les soins nécessaires ayant manqué, l'enfant mourut bientôt.

Les naufragés poussèrent des cris de détresse, mais les personnes qui les entendirent crurent que ces cris étaient poussés par des personnes gardant des bestiaux dans les îles, et elles n'y attachèrent aucune importance.

Samedi matin, vers sept heures, les frères Angeliot, âgés l'un de 18 ans et l'autre de 12 ans, pêcheurs, demeurant rue La Moricière, à Nantes, aperçurent les naufragés et se portèrent à leur secours. L'enfant fut transporté aussitôt chez la veuve Charot, sa grand-mère, qui demeure à Basse-Goulaine. Tous les soins qui lui furent prodigués demeurèrent sans résultat: il était réellement mort.

Quant au sieur Charot et à son beau-frère, ils étaient bien malades et ils ne pouvaient déjà plus se faire comprendre que par des signes. On leur donna des soins qui les firent revenir promptement.

(Sentinelle populaire.)

On lit dans le Publicateur de la Vendée :

« Nos lecteurs savent que M. Couthouis, de Challans, notre vaillant ami, en est à son huitième sauvetage.

» A cette occasion, M. de Girardin, préfet de la Vendée, disait : « On lui donnerait une médaille d'or, s'il n'avait pas été sol-dat du Pape. »

» M. le préfet réserve sans doute les médailles d'or de la République pour les serruriers et les crocheteurs.

» M. Couthouis a reçu une récompense qui a plus de prix à ses yeux que toutes les médailles républicaines. M. le comte de Chambord lui a envoyé un magnifique portrait, au bas duquel il a écrit de sa main royale : « Au brave et fidèle Couthouis. »

LES INONDATIONS EN BRETAGNE.

Une dépêche de Rennes annonce que la Vilaine inonde les environs. Elle charrie des débris de bois de construction qui détruisent tout sur leur passage. Les dégâts sont déjà considérables.

L'inondation s'étend à tout le département.

On mande également de Saint-Brieuc, que des pluies torrentielles ont ravagé Lamballe, Guingamp, Callac et les campagnes. A Guingamp, une maison a croulé, avant-hier matin, minée par les eaux, et a écrasé un ménage dont les sept enfants, jouant au dehors, ont été miraculeusement préservés de la mort.

Les champignons. — La servante de M^{me} Alcide de Boyat, demeurant à Brigueil (Charente), a été empoisonnée par des champignons blancs des bois, qu'elle avait préparés. La malheureuse est morte au bout de vingt-quatre heures, dans d'horribles souffrances.

CONSEILS ET RECETTES.

Si vous voulez manger du beurre toujours frais, prenez un petit pot de grès et l'emplissez de beurre jusqu'à un travers de doigt du bord. Retournez le pot et placez-le sur une assiette dans laquelle vous versez la hauteur d'un travers de doigt d'eau très-fraîche. Vous renouvelez cette eau tous les jours. On retire de ce beurre à mesure qu'on en a besoin, mais on a toujours soin de retourner le pot et l'on continue à mettre de l'eau dans l'assiette.

On a cent remèdes pour faire passer les verrues, mais la plupart sont sans action réelle, et d'autres, comme la cauterisation par l'acide azotique, sont d'un danger réel.

Frottez-vous, matin et soir, avec la pariétaire verte, que vous trouverez le long de toutes les vieilles murailles. Cela durera quelque temps, mais vous vous débarrasserez sûrement des verrues les plus opiniâtres.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 13 octobre.

Le marché subit un mouvement général de reprise. Tous les groupes de valeurs bénéficient de ces bonnes dispositions, il en résulte que la hausse ne s'exagère pas. Jusqu'à présent on se borne à reconquérir les cours qui étaient pratiqués avant la crise. Pour un certain nombre de titres, cette rectification ne nous paraît pas suffisante. Nous renvoyons à cet égard nos lecteurs aux indications que nous avons eu déjà plusieurs fois l'occasion de leur donner.

Ainsi notre 5 0/0, même rétabli au cours de 120.37 1/2, est beaucoup trop marché. Il y a également une marge à la hausse sur l'Italien à 86.25 et sur le Florin d'Autriche à 73.90. Le Russe est plus hésitant à 94.50.

Nous recommandons aussi l'achat de la Banque d'escompte qui vient de se relever à 823.75, de la Banque hypothécaire à 620 et 625, de la Société générale française de Crédit à 725 et 730, et de la Banque de dépôts et d'amortissement à 560. Les plus-values obtenues sur ces titres doivent être largement dépassées dans un avenir prochain.

Signalons, au même point de vue, les Bons privilégiés de l'Assurance financière. Cette valeur, remboursable à 2,500 fr. et ayant rapporté depuis le commencement de l'exercice 7 0/0 d'intérêt, est bien loin de son cours normal. Les portefeuilles ont raison de se munir de ce titre.

Il faut encourager la faveur dont les capitaux témoignent envers les actions de la Société des anciennes Raffineries Emile Etienne et Cézard, de Nantes. C'est un placement industriel français très-solide et très-rémunérateur.

On traite le Crédit lyonnais à 962.50. La Banque de Paris fait 1,125. Le Crédit foncier oscille, en clôture, de 1,362.50 à 1,365.

L'action de jouissance du Crédit mobilier espagnol est faible à 600. Nous persistons à engager à vendre aux environs de ce prix.

LES CHEMINÉES ne fument plus avec le ingénieur à BEZIERS (Hérault). Breveté en France et à l'étranger. Pose facile. — Prix depuis 12 fr. — Envoi franco du Catalogue.

BANQUE DE PRÊTS A L'INDUSTRIE
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE SIX MILLIONS DE FRANCS
7 et 9, rue Tailbout, Paris

VENTE DE 7,000 ACTIONS
DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENNES
RAFFINERIES ÉMILE ÉTIENNE ET CÉZARD
DE NANTES

AU CAPITAL SOCIAL DE DIX MILLIONS DE FRANCS
Divisé en 20,000 actions de 500 francs

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
MM.

ÉMILE ÉTIENNE, *, raffineur, Membre de la Chambre de commerce de Nantes, Président.
Louis CÉZARD, raffineur à Nantes, Admin. délégué.

J.-S. VORUZ aimé, *, constructeur, ancien député, Membre de la Chambre de commerce de Nantes.

Ch. LALOU, *, banquier, Président de la Société industrielle et financière.

E.-JACQUES PALOTTE, ingénieur, Sénateur, Président de la Banque de Prêts à l'Industrie.

ROUL SAY, propriétaire.

PAGEAUT-LAVERGNE, négociant à Nantes.

La raffinerie Étienne, ancienne maison Étienne et Say, jouit, comme la marque Cézard, d'une notoriété universelle. Ses usines, actuellement réunies, produisent plus de 125,000 kil. de sucre raffiné par jour, et sont en mesure, grâce à des

procédés spéciaux, d'accroître encore beaucoup leur rendement.

Le dernier exercice, qui porte sur un chiffre d'affaires de plus de 60 millions de fr., se solde par un bénéfice d'un million cinq cent mille fr., c'est-à-dire trois cent mille fr. de plus que la somme nécessaire pour assurer au capital un dividende de dix pour cent.

Ce bénéfice doit être considéré comme un minimum. La situation particulièrement favorable de la Société lui permet de tirer un large profit de l'accroissement considérable de consommation qui doit résulter du dégrèvement de près de 50 0/0 de l'impôt sur les sucres.

PRIX : 575 FRANCS

PAYABLES
50 francs en souscrivant ;
125 — le 15 novembre ;
125 — le 15 janvier 1881 ;
125 — le 15 avril 1881 ;
150 — le 15 juillet 1881.

Les versements pouvant s'anticiper sous escompte de 5 0/0, le prix de l'action libérée ressort à 564 fr. 40 c.

La Cote à la Bourse sera demandée

LA VENTE EST FIXÉE AUX

Mardi 19 et Mercredi 20 Octobre 1880

Les demandes d'achats sont reçues dès aujourd'hui :

A PARIS : aux bureaux de la Banque de Prêts à l'Industrie, 7 et 9, rue Tailbout.

Et à sa SUCCURSALE, à SAUMUR, 29, rue Saint-Jean.



Les Directeurs de la
MAISON DU
PONT-NEUF
Rue du Pont-Neuf
Paris

ont l'honneur de vous informer que leur ALBUM-CATALOGUE, le plus complet en Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants, nient de paraître ; il contient toutes les Gravures de Modes, modèles inédits de la Saison d'Hiver 1880, et sera adressé, GRATIS et FRANCO, sur demande aux Directeurs de la Maison du PONT-NEUF Paris.

NOTA. — Nous appelons l'attention spécialement sur la page 3 où l'on trouvera les séries de Pardessus et Ulsters de 18' à 29', les Vestons de 7' à 19', les Complets Elbeuf à 29', les Habillements de Cérémonie à 35', les Costumes et Pardessus d'Enfants de 5' à 9'.

La Maison N'A PAS de Succursale

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers

le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

Plus d'**ASTHME**
SUFFOCATION et TOUX
Indication gratis franco.
Ecrire à M. le C^{te} CLÉRY à Marseille.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR	ARRIVÉES	
	A POITIERS	A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	
8 15 —		11 h. 55 matin.
11 25 —	7 40 soir.	
1 17 soir.	4 51 —	
4 55 —		9 10 soir.
7 50 —	11 48 —	

DÉPARTS DE POITIERS	ARRIVÉES	
	A MONTREUIL	A SAUMUR
5 h. 30 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.
8 35 —	5 17 soir.	6 30 soir.
12 15 soir.	3 50 —	4 28 —
6 45 —	10 47 —	11 20 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 13 OCTOBRE 1880.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	85 40	»	30	Crédit Foncier colonial	440	»	»	C. gén. Transatlantique	595	»	»
3 % amortissable	87	»	20	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1360	»	»	Canal de Suez	1285	»	17 50
4 1/2 %	115	»	50	Obligations foncières 1877	359	»	»	Société autrichienne	600	»	3 75
5 %	120 25	»	25	Obligations communales 1879	468 75	»	25				
Obligations du Trésor	517 50	»	»	Obligat. foncières 1879 3 %	466	»	»	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor nouvelles	515	»	1	Sec. de Crédit ind. et comm.	740	»	»	Est	390	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	231 50	»	»	Crédit mobilier	652 50	27	50	Midi	389	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	501	»	»	Crédit Foncier d'Autriche	755	»	2 50	Nord	397	»	»
— 1865, 4 %	520	»	3	Paris-Lyon-Méditerranée	1435	»	10	Orléans	392 25	»	»
— 1869, 3 %	400	»	»	—	1060	»	5	Ouest	390	»	»
— 1871, 3 %	395 50	»	50	Nord	1635	»	5	Paris-Lyon-Méditerranée	390	»	»
— 1875, 4 %	521	»	3	Orléans	1238 75	11	25	Paris (Grande-Ceinture)	384 50	»	»
— 1876, 4 %	518	»	»	Ouest	828 75	6	25	Paris-Bourbonnais	390	»	»
Banque de France	3520	»	20	Compagnie parisienne du Gaz	1355	»	5	Canal de Suez	570	»	»
Comptoir d'escompte	957 50	»	5								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin	express-poste.
6 —	45 —	(s'arrête à Angers).
8 —	56 —	omnibus-mixte.
1 —	25 —	soir.
3 —	32 —	express.
7 —	15 —	omnibus.
10 —	37 —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes du matin	direct-mixte.
8 —	21 —	omnibus.
9 —	40 —	express.
12 —	40 —	soir.
4 —	44 —	omnibus-mixte.
10 —	28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e SENIL, notaire à Longué.

A VENDRE

A L'ADJUDICATION,
A Longué, en l'étude dudit M^e SENIL,
Le dimanche 31 octobre 1880, à une heure de l'après-midi.

121 PIEDS D'ARBRES

Chênes, ormeaux et suisses, divisés en cinq lots, plantés sur les fermes du Grand et du Petit-Bâtiment, situés à la Gilbardais, commune de Longué, et appartenant à M. d'Ambrères.

S'adresser, pour visiter ces arbres, à M. VALLÉE, fermier du Grand-Bâtiment. (637)

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE VINS FINS

POUR CAUSE DE DÉCÈS.

Le mercredi 27 octobre 1880, à deux heures précises, dans une cave située rue Haute-Saint-Pierre, n° 19, puis dans une maison située rue Beaurepaire, n° 28.

Il sera procédé, par le ministère de M^e THUBÉ, commissaire-priseur, à la vente au enchères publiques d'environ 1,800 bouteilles de vins des coteaux, des meilleurs crus et des meilleures années.

La vente se fera au comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais, et les droits de régie ne seront pas à la charge des adjudicataires.

Ces derniers pourront emporter leurs lots sans autre formalité qu'un laissez-passer délivré, séance tenante, par M. le commissaire-priseur.

Le commissaire-priseur, THUBÉ. (638)

ON DEMANDE DES COURTIER pour les abonnements à un journal financier, agricole et commercial. Bonnes remises. S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE DE BESTIAUX ET INSTRUMENTS AGRICOLES.

Le dimanche 17 octobre 1880, à midi précis, et jours suivants, à la ferme de l'île, commune de Méron,

On vendra :

Une machine batteuse vannant, une moissonneuse, chevaux, poulains, bœufs, vaches, taureaux, génisses, moutons, truies, porcs, tilbury, charrues, herbes, charrettes, harnais, coupe-paille et 30 stères de bûches, charrettes et chars.

Au comptant, plus 6 0/0.

EMPLOI DES MOTEURS A GAZ

Nous apprenons que M. J.-B. STEARS, propriétaire de l'Usine à Gaz de Saumur, vient d'abaisser le prix du gaz, en faveur des machines, à 0 fr. 30 le mètre cube, pour en favoriser l'emploi, à condition qu'ils soient réglés par un compteur spécial. — Tous nos industriels qui ont besoin de force motrice apprendront cette nouvelle avec plaisir. (635)

ROUSSEAU, RENÉ

Messenger au Puy-Notre-Dame, Successeur de SALOMON-RENARD, Descend Hôtel d'Anjou, le mercredi et le samedi.

VIN DE PROPRIÉTAIRE

Garanti PUR et NATUREL des crus les meilleurs et les plus fins pour VINS DE TABLE. Envois franco jusqu'à destination. — Prix très-réduits. S'adresser à M^{me} veuve Hyp. THOMAS, propriétaire à BÉZIERS. (96)

1 FRANC par AN
90,000 Abonnés
Le Moniteur
des
Valeurs à Lots
(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères
LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs.—La Cote officielle de la Bourse.—Des Arbitrages avantageux.—Le Prix des Coupons.—Des Documents inédits.
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT.—Capital : 30,000,000 de fr.
Abonnements dans tous les Bureaux de Poste : UN FRANC PAR AN, et à Paris, 17, rue de Londres.

UNE DAME d'un certain âge de-mande un emploi. Elle est apte à tous les travaux d'aiguille pour vêtements d'homme et de femme, peut tenir des écritures, et garder des enfants et des malades. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

GUÉRISON INSTANTANÉE DES NÉVRALGIES, MIGRAINES
Maux de dents de tête et d'oreilles
PAR LE Spasalgique-Maréchal
2 fr. le flacon, dans toutes les bonnes pharmacies.
Dépôt chez M. NORMANDINE, pharmacien à Saumur.

JOURNAL D'AFFICHES
5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE
PARAISANT LE DIMANCHE
Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.
Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.
ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

CORDES HARMONIQUES
Pour Violon, Alto, Violoncelle, Contre-Basse (Cordes de Naples).
En vente à Saumur, chez M. ERNEST BERTHELOT, rue de la Chouetterie, 3. (620)

LA PROVINCIALE
Compagnie anonyme d'Assurances contre l'Incendie, le Chômage en résultant Et contre les ACCIDENTS CORPORELS et MATÉRIELS
Capital social : DIX MILLIONS de Francs
Siège de la Société : Paris, 13, rue Grange-Batelière
Outre les assurances collectives, individuelles et responsabilité civile contre les accidents de toute nature, la Provinciale a innové en France diverses combinaisons contre les accidents arrivant aux voyageurs. Elle assure ceux-ci au moyen d'une police-chèque valable pendant un temps déterminé, elle vend également des tickets d'assurance pour 1, 2, 3 et 4 jours, dont le prix varie, suivant la somme assurée, de 10 c. à 1 fr. 45.
S'adresser au siège de la Compagnie, à Paris, ou à ses agents en province.

Troisième Edition.
LETTRES
SUR
LE BEAU EN LITTÉRATURE
Par M. l'abbé MÉRIT,
Curé de Saint-Pierre de Saumur, ancien professeur de rhétorique.
En vente chez M. DÉZÉ.
Saumur, imprimerie de P. GODET.